

RAPPORT D'ACTIVITE

EXERCICE 2022

Domicile Collectif

« Les Appartements de Givors »

1 rue Bonnefond

69700 GIVORS

Tél : 04 72 24 38 56

Directeur : Philippe MOLLOT

Association ACOLEA AMPH - MEDICO-SOCIAL

28 avenue Marcel Mérieux

69290 Saint Genis Les Ollières

1. Activité et personnel

Le Domicile Collectif fait partie du Pôle de l'ARC auquel appartiennent également le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) à Givors, et le Foyer d'Hébergement de l'ARC et le Foyer de Vie du Pays Mornantais à Mornant.

1.1. Activité

Le Domicile Collectif accompagne toute l'année, par le biais du logement, 13 adultes en situation de handicap ayant une orientation de la MDMPH. Les résidents du Domicile Collectif sont locataires de studios individuels dont l'association est propriétaire.

Un 14^{ème} studio est réservé à l'accueil temporaire. Il permet d'héberger des personnes, ayant une orientation de la MDMPH, pendant 90 jours maximum par an.

L'établissement est ouvert 365 jours par an. Une présence éducative est assurée en journée, jusqu'à 21h maximum, du lundi au samedi et un dimanche sur 2. Une astreinte téléphonique est assurée la nuit et les week-ends.

Le travail éducatif s'appuie sur les projets individuels d'accompagnement (PIA) élaborés avec chaque résident et révisés annuellement. Chaque résident bénéficie d'au moins 2 entretiens individuels hebdomadaires avec une éducatrice et avec la maîtresse de maison. Les résidents peuvent aussi participer à des temps collectifs pendant la semaine ou le week-end. Contrairement aux entretiens individuels, la participation aux temps collectifs reste facultative.

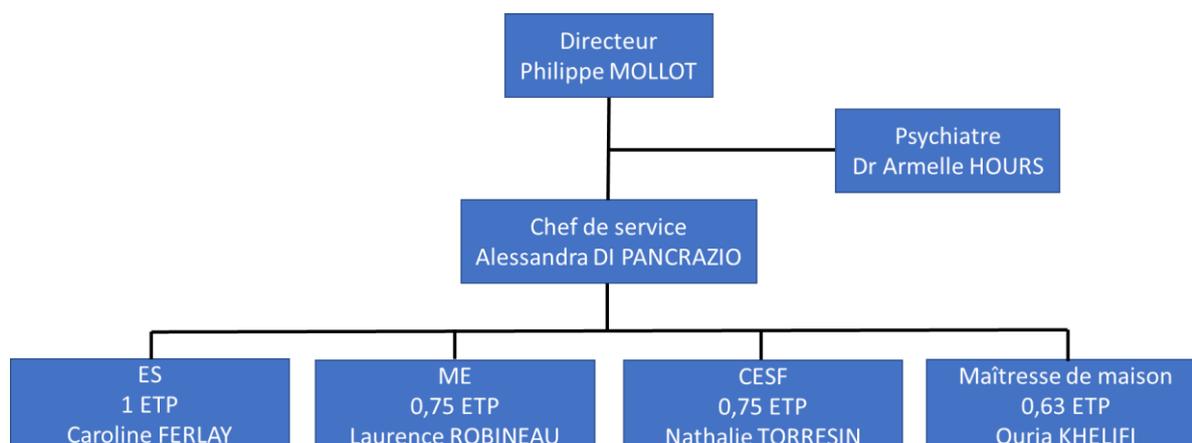
1.2. Personnel

Effectifs au 31/12/22

Composition de l'équipe du Domicile Collectif au 31/12/2022 :

- 1 directeur de pôle (Pôle de l'Arc)
- 1 médecin psychiatre
- 1 chef de service
- 1 éducatrice spécialisée (ES)
- 1 conseillère en économie sociale et familiale (CESF)
- 1 monitrice éducatrice (ME)
- 1 maîtresse de maison

Organigramme nominatif de l'équipe :



Il n'y a pas eu de mouvements de personnel en 2022.

Aucun poste n'était vacant au 31/12/2022.

Le travail de l'équipe éducative et de la maîtresse de maison s'articule et s'appuie sur des réunions hebdomadaires :

- Réunion d'équipe : 2h/semaine, les mardis ou les mercredis après-midi ;
- Réunion avec la chef de service : 1.5h tous les 15 jours, les mardis après-midi ;
- Réunion institutionnelle, avec la chef de service, la médecin psychiatre et le directeur (1 fois sur 2) : 2h tous les 15 jours, les mercredis après-midi.
- Analyse de la pratique professionnelle : 1 fois/mois, les mardis après-midi, sur un temps de réunion d'équipe.

De son côté, la chef de service participe également à :

- Des réunions cadres de pôle : avec le directeur du Pôle de l'ARC et le chef de service du Foyer de l'ARC et du Foyer de Vie de Mornant, les lundis matin tous les 15 jours ;
- Des réunions cadres du Domicile Collectif : avec la psychiatre et le directeur, 1.5h un mercredi après-midi par mois ;
- Des ateliers de co-développement : avec d'autres cadres de l'association ACOLEA, tous les 2-3 mois.

La médecin psychiatre intervient au Domicile Collectif 1 mercredi après-midi sur 2. Elle participe notamment :

- à l'étude des nouvelles demandes d'admission ;
- au suivi des accompagnements en cours :
 - o en apportant à l'équipe son analyse clinique sur les situations et les personnes accueillies afin d'assurer une prise en charge de qualité ;
 - o en proposant, au besoin, des entretiens individuels aux résidents pour favoriser l'orientation vers le soin ;

- en étant en lien avec les partenaires médicaux (CMP, hôpitaux, médecins de ville...);
- au développement des compétences psycho-sociales des résidents en coanimant avec une éducatrice, 1 fois par mois (de 18h à 18h45), des ateliers collectifs pour les résidents. Après l'atelier d'écriture et de travail sur la fresque du Domicile Collectif, le Dr Hours a démarré en 2022 un atelier images avec support du jeu « Dixit ». L'objectif de ce temps groupal est de favoriser la dimension fédératrice du collectif en se servant de la médiation du jeu et du groupe comme étayage.

Formation Professionnelle

Au cours de l'année 2022, les salariés du Domicile Collectif ont pu bénéficier de diverses formations:

- « Améliorer l'accompagnement éducatif des personnes souffrant de pathologies psychiatriques », CERF 21-25/03/2022 (5j.) : Caroline FERLAY (Plan de formation 2022).
- « "LA REHAB POUR TOUS" : Principes théoriques et réflexions autour de la pratique de la réhabilitation psychosociale », Le Vinatier, 31/03/2022 (1j), gratuit : Caroline FERLAY.
- ADES, « Parler de la santé mentale pour réduire la stigmatisation », Givors, le 02-03/06/2022 (14h) : Nathalie TORRESIN et Cassandra SERRA (stagiaire ME). Formation gratuite.
- Webinaire « LIVE » (Présentation et échanges entre professionnels autour de la plateforme téléphonique en santé mentale LIVE à destination des usagers, des proches et des professionnels), 17/06/2022, 12h-13 (gratuit) : Alessandra DI PANCRAZIO.
- ADPEP 69, « Formation coordonnateur de parcours », 21-23/06/2022, ARFRIPS (21h) : Alessandra DI PANCRAZIO.
- Formation incendie (Foyer de l'ARC) : Alessandra DI PANCRAZIO et Nathalie TORRESIN, le 06/07/2022.
- IFMAN, WEBINAIRE "POSTURE EDUCATIVE : TENIR LE CADRE ET LA RELATION", 15/09/2022, 12h-13h (gratuit) : Alessandra DI PANCRAZIO.
- Formation sur le droit du travail pour les cadres : Alessandra DI PANCRAZIO, le 09/11/2022 au siège d'ACOLEA.
- Sensibilisation aux Troubles du Spectre Autistique (TSA) : formation commune pour les équipes du SAVS et du Domicile Collectif réalisée par Natacha CARDERO et Rachel BLAISOT, respectivement chef de service et éducatrice du DITEP et PCPE des Eaux Vives à Grigny (ACOLEA), sur 2 demi-journées (le 06/12/2022 et le 03/01/2023, dans la salle de réunion du SAVS).

2. Faits marquants et suivi de la démarche qualité

2.1 Faits marquants

- Naissance de la nouvelle association ACOLEA AMPH-MEDICO-SOCIAL, au 1^{er} janvier 2022. Née de la fusion des associations AMPH et ACOLEA, ACOLEA AMPH-Médico-social regroupe tous les établissements médico-sociaux d'ACOLEA, ainsi que ceux anciennement AMPH (soit, au total, 26 établissements, services et dispositifs, 300 professionnels, 511 personnes en situation de handicap, dont 240 adultes).
- Entretiens professionnels : réalisés tous les 2 ans, ces entretiens individuels ont eu lieu au 1^{er} trimestre 2022. La chef de service a pu rencontrer chaque professionnelle de l'équipe éducative et la maitresse de maison.
- Accueil d'une stagiaire monitrice éducatrice, Cassandra SERRA, du 2 mai au 13 juillet 2022 (280 heures - Institut Saint Laurent). Cassandra a su s'intégrer facilement à l'équipe qui a beaucoup apprécié sa bienveillance, sa bonne humeur et son adaptabilité. Cassandra a pu, entre autres, participer à l'organisation de la fête des voisins, à la réalisation du livre « Le conte du chat à poids » (prise de photos et mise en page du document informatique) et a animé un atelier ponctuel de relaxation avec les résidents. Après avoir participé à des entretiens individuels avec une éducatrice, elle a été en mesure de conduire seule des entretiens avec les résidents. Pendant son stage, Cassandra a su faire preuve d'autonomie, de capacités d'organisation et de communication et a montré une réelle implication et beaucoup de motivation.
- Accueil d'une étudiante en 2^{ème} année de médecine, Emma BERIA, du 3 au 5 mai 2022. Mis en place pour la première fois par la Faculté de Médecine Lyon Sud, ce « stage immersion handicap » a pour but de sensibiliser les futurs médecins au monde du handicap via un aperçu du public et du secteur du médico-social. Cette 1^{ère} expérience sera sans doute renouvelée en 2023.
- Fête des voisins : samedi 21 mai après-midi. Malgré la faible participation des autres habitants de l'immeuble, les résidents du Domicile Collectif se sont bien impliqués dans l'organisation de cet évènement dont ils ont été à l'initiative pour favoriser la rencontre avec les voisins et ainsi faciliter les liens et l'inclusion. A renouveler en 2023.
- Forum associatif ACOLEA : le 20 septembre tous les salariés ACOLEA ont pu participer à une journée associative organisée sous le chapiteau du Cirque Imagine à Vaulx-en-Velin. Tout le monde a bien apprécié cette journée « hors du commun » qui a été l'occasion de rencontrer les dirigeants et autres salariés de notre nouvelle association gestionnaire dans un cadre convivial et détendu.

- Après-midi portes ouvertes : le 11 octobre 2022, de 14h à 17h, une porte-ouverte a été organisée dans le cadre des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM). Cette manifestation, ouverte aux professionnels et au grand public, a été organisée conjointement avec le SAVS de notre association (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) dont les bureaux occupent le rez-de-chaussée. Les résidents du Domicile collectif, ainsi que quelques usagers du SAVS, ont participé activement à l'organisation et aux visites. Cet événement a recueilli un franc succès en termes de nombre de visiteurs (principalement des professionnels) et de retours.
- Accueil de la peintre indienne Reena et réalisation d'une vidéo avec les résidents autour du projet de la fresque Warli : le 30 novembre nous avons eu l'honneur de recevoir Reena dans nos locaux (cf. chapitre 2.2). Les résidents ont été ravis de pouvoir faire enfin sa connaissance. Quelques jours avant sa venue, nous avons fait appel à un vidéaste professionnel, Octavio, pour réaliser une vidéo-interview des résidents et des éducatrices qui ont participé au projet de la fresque. Ce fut une première pour tout le monde !



- Restaurant de fin d'année : le 20 décembre, en présence de tous les résidents, de l'équipe, du directeur, du Dr Hours et de la comptable du Pôle de l'ARC, Elisabeth Raymond. Moment très agréable pour se souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.



2.2 Actions éducatives collectives ou partenariats

Bilan des ateliers et temps collectifs

Toute au long de l'année 2022, l'équipe éducative et la maitresse de maison ont proposé aux résidents différents ateliers et temps collectifs. Ces activités n'ont pas de caractère obligatoire : les résidents qui le souhaitent peuvent y participer après inscription.

Objectifs : rompre l'isolement, favoriser les rencontres, les échanges, travailler sur l'engagement, apprendre à être en lien avec l'autre grâce au soutien éducatif et avec le support d'une médiation, favoriser leurs initiatives dans leurs vies privées (sans présence éducative).

Les temps collectifs 2022

Temps collectif	Moyens	Lieu	Nombre de personnes et fréquence	Bilan
1. Repas partagés avec participation 2. Repas extérieur (pique-nique ou restaurant)	1. Budget 3€ par résident+ participation budget Domicile Collectif 2. Le résident paie son repas 1 éducatrice (budget institutionnel) Véhicule	1. Salle collective 2. Lieu choisi avec les résidents inscrits. En campagne ou en ville.	2 à 6 résidents Entre 1 à 3 repas par weekend en fonction du temps de présence éducatif. Repas dans la salle collective les soirs de semaine avec une présence éducative. Hebdomadaire tous les samedis ou lors de période de vacances scolaire	Les repas partagés permettent des temps d'échanges. Les personnes ont plus de mal à donner 3€ que d'apporter un ingrédient.
<u>Loisirs :</u> Sorties randonnées, baignade, jeux ; cinéma, sorties visite dans Lyon, sortie musée, lac de Miribel, Fête des lumières, café-concert, brocantes, balades, spectacle de rue,	Véhicule Budget éducatif Budget résident 1 éducateur	Lieu choisi en partenariat avec les résidents inscrits En campagne ou en ville	Entre 2 et 6 résidents En période de vacances 2fois/semaine Essentiellement sorties sur le dimanche le reste de l'année. Quelques sorties en soirée la semaine	Les sorties permettent de travailler sur l'engagement. Les résidents peuvent s'impliquer dans l'organisation. Les sorties permettent de travailler sur les relations. Elles sont très appréciées et on a

				souvent le nombre maximum d'inscrits.
<p><u>Temps festifs :</u></p> <p>Fête d'été, Fête des voisins, Choucroute, Paëlla, repas restaurant de fin d'année</p> <p>Inauguration fresque</p>	<p>Budget institutionnel</p> <p>Réservation salle extérieure</p> <p>Equipe éducative</p>	Givors et Lyon	<p>Les résidents volontaires, l'éduc présent</p> <p>14 résidents + équipe éducative 4 équipe cadre 3+ invités extérieurs</p>	Présences de tous les résidents.
<p>Apéro, anniversaire à l'initiative d'un résident</p>	<p>Organisé par les résidents</p> <p>Salle collective ou chez eux</p>	Domicile Collectif	<p>Maximum 5 dans la salle collective suivant le protocole sanitaire</p>	Entre 7 et 10 résidents ont fêté un évènement en groupe
<p><u>Ateliers ponctuels :</u></p> <p>Décoration d'halloween</p> <p>Confection de biscuits de Noël</p> <p>Couture : confection de sacs à linge</p>	<p>Budget institutionnel</p> <p>1 éduc</p> <p>La maîtresse de maison</p>	Salle collective	<p>6-7 personnes</p> <p>Ateliers proposés ponctuellement</p>	Permettre l'échange et la rencontre. Echanger ses compétences et ses idées.
<p>Réunion collective autour du fonctionnement</p>	<p>Equipe + Internet</p>	Salle collective Domicile Collectif	<p>1 réunion par trimestre environ</p>	Ces échanges permettent de rassembler les résidents ; ils font groupe ; ce temps permet de dynamiser les résidents. Bonne participation des résidents. Prise de parole, proposition d'activité, régulation de conflit...

Cette année, Caroline FERLAY a pu également coanimer un atelier « Jeux de société » avec une éducatrice du SAVS (Muriel REY) afin de créer un espace de rencontre et d'échange entre les personnes accompagnées par les 2 équipes. Ces ateliers mensuels ont été ouverts à 3 résidents du Domicile Collectif et 3 usagers du SAVS.

Finalisation du projet de fresque

Ecrit du Dr Armelle Hours, médecin psychiatre, à l'origine de ce projet qu'elle a conduit avec l'équipe éducative et les résidents :

« La fresque Warli du Domicile Collectif de Givors, projet initié en 2020 à partir d'un atelier écriture à la Villa du Domicile Collectif, a été réalisée, installée et inaugurée officiellement en Novembre 2021.

Une 2^{ème} inauguration a eu lieu le 30 novembre 2022, en présence de Reena Vansing Valvi, la peintre Warli qui a réalisé la fresque. Reena a pu enfin venir au Domicile Collectif et réaliser une « Puja », cérémonie traditionnelle indienne, en présence des résidents, de l'équipe et de certains membres de l'association Duppata.

Plusieurs écrits et présentation à partir de cette expérience ont été proposés :

- Tout d'abord la confection d'un livre, pour que chaque participant garde la trace de ce travail non seulement de maillage et d'assemblage, mais aussi d'ouverture sur le monde. Le livre a été coréalisé par les résidents et l'équipe éducative. Les illustrations de la fresque se réfèrent, pour chacune d'entre elles, à un passage du conte du Chat à pois.
- Un témoignage a été proposé par l'équipe :
 - l'un pour le site de l'Association Acolea (<https://www.acolea.org/projet-de-la-fresque-du-nouveau-domicile-collectif-de-givors/>)
 - L'autre pour une publication dans la revue Lien social (parue en 2023). L'article co-écrit avec l'équipe éducative et C. Journet (Duppata) a pour titre : « *Du conte à la fresque Warli: co-constructions fructueuses au sein d'un domicile collectif* ».
- C'est aussi en 2022 qu'une conférence de présentation de ce travail a eu lieu le 5 décembre, au siège de l'association ACOLEA.
- Dans la perspective de la conférence du 5 décembre, un film (« *Souvenirs de la Villa de Givors* ») a été réalisé par un vidéaste, avec les résidents et l'équipe éducative, laissant la place à chaque résident de témoigner de ce qu'a pu représenter pour lui cette expérience.

Richesses plurielles d'un tel projet :

- Le passage d'un lieu à un autre, en l'occurrence le déménagement, a été facilité, soutenu et, chemin faisant, la rencontre avec la peintre a permis ce passage d'une culture à une autre.
- Les différents transcriptions/ traductions/ mise en mots/ mises en récit /mises en image ont soutenu le travail de représentation et de mémoire pour chacun.

- L'appropriation devient possible pour chacun des participants de l'histoire du groupe.
- La richesse des médiations, tout comme celle de l'espace culturel au sens large comme ressource, s'affirme dans le travail institutionnel auprès de personnes en situation de handicap. De même, la vertu d'une dynamique de groupe au travail et la valeur du collectif se confirment. Le travail éducatif s'en trouve, in fine, forcément valorisé ».

Rencontres partenariales

Les liens partenariaux sont essentiels dans le travail d'accompagnement des résidents. Les éducatrices participent régulièrement avec les résidents aux synthèses organisées par les ESAT ainsi qu'aux rencontres avec les curateurs/tuteurs. Elles peuvent être en lien avec les aides à domicile ou les infirmières libérales qui interviennent chez les personnes accompagnées, mais aussi avec les CMP ou autres professionnels du soin. Dans le réseau partenariale on retrouve également les associations culturelles et de loisir (GEM, Culture pour tous, les Centres Sociaux, MJC, médiathèques...). Par ailleurs, chaque fois que possible, une éducatrice participe aux rencontres du Groupe de Veille Sanitaire, Sociale et Logement (GVSSL) du Comité Local de Santé Mentale de Givors-Grigny (CLSM).

Parmi les principales rencontres partenariales de 2022, on peut citer :

- Accueil de l'équipe de l'ASSTRA de Grigny : le 05/07, avec l'équipe du SAVS.
- Biennale du CLSM Givors-Grigny : le 20/10 à la Maison du Fleuve Rhône.

2.3 Expression et participation des usagers

En 2022, les résidents du Domicile Collectif ont été invités à participer à plusieurs réunions d'expression afin de recueillir leurs avis, remarques, questions, etc. :

- Les 24/05, 13/09, 22/11 : en présence des éducatrices et de la maîtresse de maison. Exemples de thématiques à l'ordre du jour : relations avec les voisins et gestion du bruit, organisation des temps collectifs, entretien de la copropriété, départs et arrivées de nouveaux résidents, infos diverses...
- Le 29/06 : temps d'expression des résidents en présence du directeur, de la chef de service, du Dr Hours, de l'équipe et de Mme Françoise BATUT, adjointe au Maire de Givors en charge de la solidarité, l'action sociale et la qualité de vie des aînés. 10 résidents ont répondu présents. La rencontre a eu lieu dans la salle communale Roger TISSOT, située à 5 minutes à pied du Domicile Collectif. A l'ordre du jour :
 - o Mot sur la nouvelle association ACOLEA - AMPH médico-social ;
 - o Rapport d'activité 2021 : faits marquants et chiffres clés ;
 - o Restitution de l'enquête de satisfaction des résidents ;
 - o Présentation atelier Images « Dixit » ;
 - o Echange ouvert de questions/réponses.

Nous avons terminé la rencontre par un repas préparé par la boulangerie ANGE de Givors.

2.4 Démarche qualité

En 2022, le COPIL Qualité du Pôle de l'ARC s'est réuni 2 fois : le 13 janvier et le 16 juin.

La principale action menée en 2022 est la finalisation du questionnaire de satisfaction qui a été transmis aux résidents en avril. Les retours collectés sont très positifs. Les conclusions de cette enquête ont été présentées lors de la réunion d'expression des résidents du 29/06/2022.

3. Parcours des personnes accompagnées : admissions, accompagnements et sorties

3.1 Admissions

En 2022, le Domicile Collectif a reçu 15 nouvelles demandes d'admission (avec notification d'orientation de la MDMPH) :

- 10 demandes concernent des hommes et 5 des femmes ;
- L'âge moyen est de 35 ans ;
- 6 demandes proviennent de la Métropole de Lyon et 9 du Département du Nouveau Rhône.

Parmi elles :

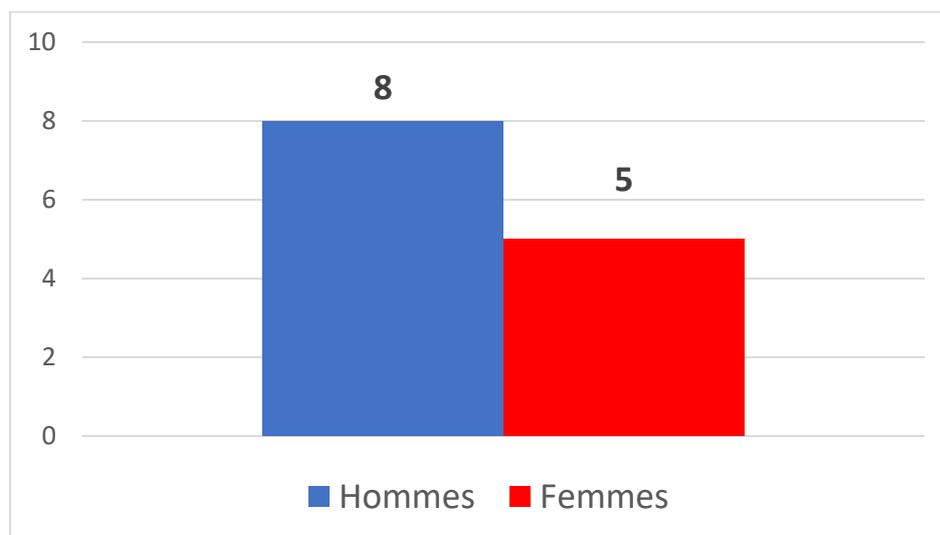
- 4 personnes ont été reçues en entretien d'admission avant fin 2022. A la suite de ces entretiens :
 - 1 personne a été admise en accueil temporaire (entrée le 12/12/2022) ;
 - 1 personne a été inscrite sur la liste d'attente pour un accueil temporaire à partir de mars 2023 ;
 - 1 personne a été admise dans un autre établissement médico-social plus proche de son lieu de travail (Domicile Collectif OSL) ;
 - 1 personne n'a pas donné suite à sa demande d'hébergement et est en liste d'attente pour un accompagnement avec notre SAVS.
- 3 personnes sont en attente d'un entretien d'admission en 2023 ;
- 2 personnes n'ont pas donné suite car elles ont trouvé une autre solution d'hébergement ;
- 6 personnes n'avaient pas encore renvoyé leur dossier de candidature fin décembre 2022.

3.2 Personnes accompagnées dans l'année

Les données qui suivent ont été calculées en prenant en compte les résidents présents au 31/12/2022 dans les 13 studios d'accueil permanent.

Répartition hommes/femmes

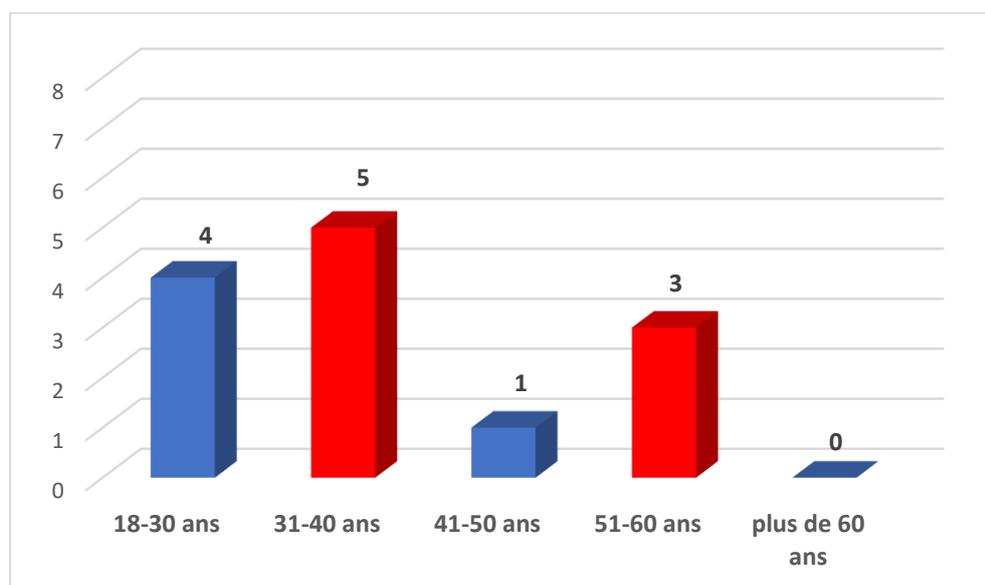
Au 31/12/2022, sur les 13 résidents du Domicile Collectif, 8 sont des hommes et 5 des femmes.



Répartition par âge

La moyenne d'âge des personnes accompagnées au 31/12/2022 est de 39 ans.

Le graphique ci-dessous montre la répartition par tranche d'âge.



Situation professionnelle

11 résidents sur 13 travaillent :

- 8 à l'ESAT Louis Jaffrin, à Mornant (ADAPEI 69) ;
- 3 à l'ESAT Didier Baron, à Chaponost (ALGED).

4 résidents sur 11 travaillent à temps partiel.

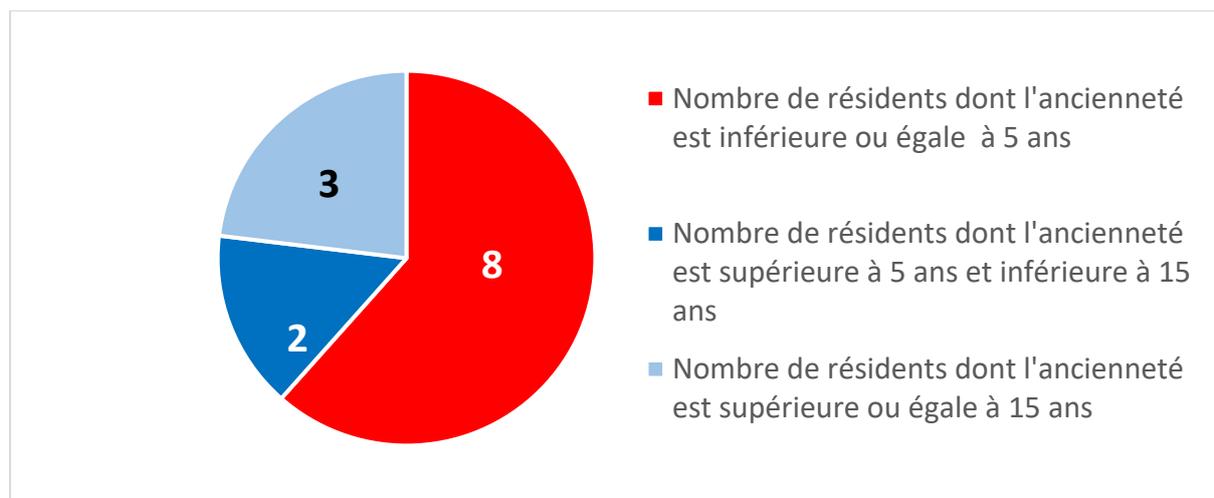
Protection juridique

12 résidents sur 13 bénéficient d'une mesure de protection :

- 11 résidents sont sous curatelle ;
- 1 résident est sous tutelle.

Durée des accompagnements

L'ancienneté moyenne des résidents dans l'établissement est de 8 ans.



3.3 Sorties

2 personnes ont quitté le Domicile Collectif en 2022 pour intégrer un logement ordinaire en location.

À la suite de ces départs, 2 nouveaux résidents ont été accueillis au cours de l'année 2022.

3.4 Accueil temporaire (AT)

6 personnes ont effectué un accueil temporaire en 2022 : 1 femme et 5 hommes.

Parmi elles, un jeune couple du Foyer d'hébergement de l'ARC hébergé du 30/07 au 20/08/2022 (21 jours).

En dehors de ce cas particulier, la durée moyenne d'accueil temporaire a été de 88 jours/personne.

L'âge des personnes accueillies va de 20 à 28 ans. Age moyen : 23 ans.

1 personne était sous tutelle et 6 personnes sous curatelle.

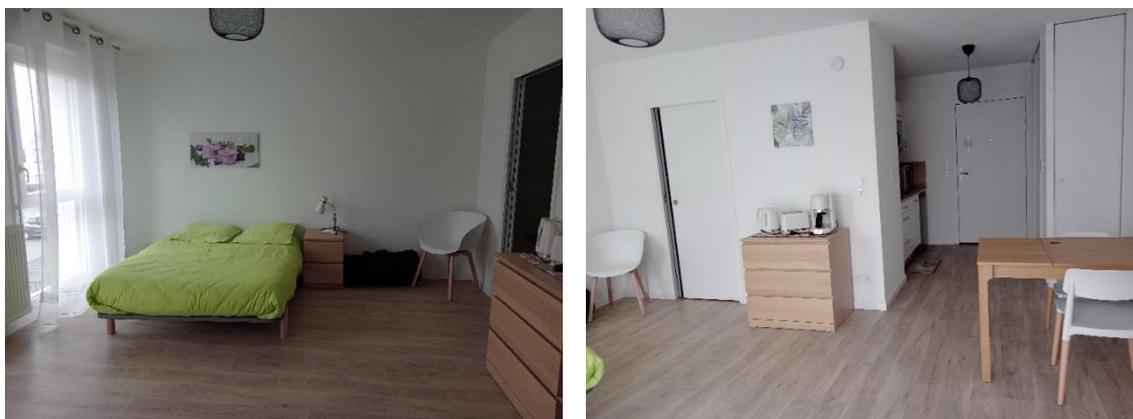
4. Locaux et moyens matériels

Le Domicile Collectif se trouve au 1^{er} et au 2^{ème} étage d'un immeuble résidentiel neuf livré en 2021 et comptant 3 étages.

Il est composé de 14 appartements de type T1 d'une surface comprise entre 30 et 38 m², avec ou sans balcon, ainsi que d'un espace collectif de plus de 40 m² et du bureau de l'équipe éducative situés au 1^{er} étage.

Chaque appartement est équipé d'une salle de douche et de sanitaires ainsi que d'une kitchenette composée de 2 plaques à induction, d'une hotte aspirante, d'un plan de travail et de quelques placards de rangement.

Le studio d'Accueil temporaire est entièrement meublé (cf. photos ci-dessous).



Au 1^{er} étage se trouvent également le bureau de l'équipe éducative et la salle collective constituée d'une partie salon et d'une partie cuisine (cf. photos ci-dessous).



L'immeuble est équipé d'un ascenseur, d'un local à vélo et d'un visiophone à l'entrée. Des garages sont également disponibles à la location.

L'équipe éducative dispose d'un véhicule de service de type utilitaire pour le transport des résidents ou tout autre déplacement professionnel.

5. Perspectives 2023

En 2023, l'ensemble des établissements et services d'ACOLEA AMPH Médico-Social pour adultes, situés et financés par la Métropole de Lyon seront regroupés dans un même pôle de direction.

Ce nouveau fonctionnement doit permettre de développer de nouveaux partenariats recentrés sur le territoire de la Métropole de Lyon.

L'association doit signer en 2023 avec les représentants de la Métropole un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) couvrant les 5 prochaines années. Cet engagement réciproque doit nous permettre de développer des projets sur le moyen terme et d'en assurer le financement tout en répondant aux nouveaux besoins du territoire.

Pour les résidents actuellement accueillies dans les appartements du Domicile Collectif, il conviendra de poursuivre le travail d'autonomie entrepris et d'accompagner ceux qui le souhaitent vers un logement de droit commun. Ce travail entrepris depuis plusieurs années doit permettre aux résidents qui le souhaitent de prendre leur indépendance et ainsi de pouvoir proposer un hébergement aux personnes qui sont orientées vers notre service.

Givors, le 31 mars 2023

Alessandra Di PANCRAZIO

Chef de service

Philippe MOLLOT

Directeur du pôle de l'Arc